

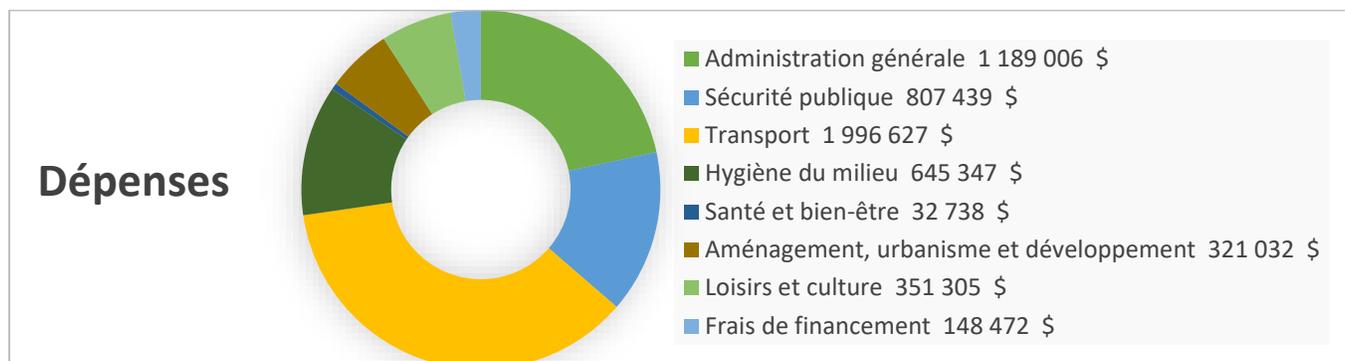
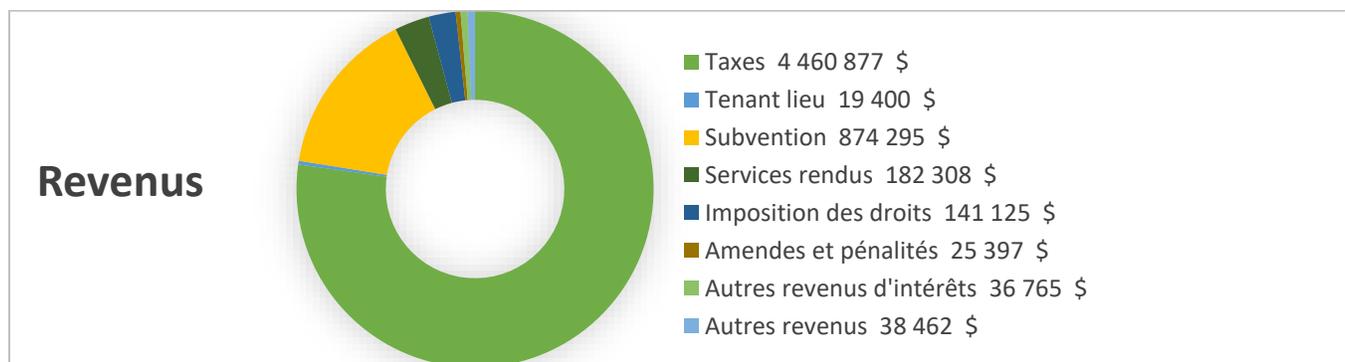
Chères citoyennes et chers citoyens,

L'année 2022 a été une année de post pandémie apportant son lot de défis. La pénurie de main d'œuvre et la hausse du coût de plusieurs matières, dont le carburant, ont rythmé les prises de décision et la gestion municipale tout au long de l'année. La municipalité a réussi, malgré tout, à bien gérer les deniers publics et à conserver un niveau de service auquel peuvent s'attendre les citoyens de Compton.

En vertu des dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, et au nom du conseil municipal, je vous présente les faits saillants du rapport financier 2022. Vous y trouverez nos principales réalisations ainsi qu'un résumé de l'état de la situation financière de la Municipalité.

Résumé de la situation financière

Pour l'année 2022, les revenus de fonctionnement ont été de 5 778 629 \$ par rapport à un budget de 5 833 859 \$. L'écart de 55 230 \$ provient essentiellement des revenus de subvention qui ont été moindres que prévus.



Quant aux charges de fonctionnement, celles-ci ont été de l'ordre de 5 491 966 \$ par rapport à un budget de 5 642 227 \$. L'écart de 150 261 \$ entre le budget et le réel est principalement expliqué par des travaux de voirie qui n'ont pas été réalisés en 2022, faute de personnel. En effet, la municipalité a dû jongler avec une problématique au niveau de l'embauche du personnel ayant parfois même frôlé le bris de services. Certains travaux ont dû être priorités au détriment de d'autres. Les coûts de main d'œuvre ont également été moindre que prévus.



Un surplus de fonctionnement de 365 370 \$ a été dégagé en 2022, menant le surplus non affecté en fin d'exercice à 2 445 064 \$ par rapport à 2 721 141 \$ en 2021, soit une diminution de 276 077\$. Le financement de certains projets par le surplus non affectés a rendu possible l'atteinte de l'objectif de diminution des surplus que s'était fixée le conseil municipal. Encore en 2023, une part du surplus non affecté au 31 décembre 2022 au montant de 354 789 \$ a été affectée au budget.

Autres le surplus, la municipalité possède des réserves, des fonds affectés et des revenus reportés dédiés à des usages spécifiques totalisant 2 136 726 \$. Ces sommes inclues, entre autres, les redevances imposées aux exploitants de carrière s'élevant à 1,29 M\$, sommes qui doivent servir à l'entretien du réseau routier qui subit une détérioration prématurée en raison des activités de camionnage des entreprises taxées.

La municipalité présente un actif financier net de 2.2 M\$ (surplus des actifs financiers pouvant être utilisés pour rembourser les dettes existantes ou futures sur tous les passifs) et des dettes de 4,1 M\$ \$, dont 3,2 M\$ servent à financer des subventions à recevoir sur 10 et 20 ans.

Les citoyennes et citoyens de Compton se trouvent en bonne position financière. L'accessibilité à des liquidités est de plus en plus nécessaire en raison de l'augmentation de la récurrence des différentes catastrophes naturelles aux cours des dernières années et pour les années à venir.

Réalisations 2022

L'année 2022 a notamment été marquée par les investissements suivants :

- ✓ Aménagement de trottoirs sur le chemin Cochrane (183 k\$);
- ✓ Acquisition d'ombrages pour le Récré-O-Parc (34 k\$);
- ✓ Acquisition de colonne de levage pour le garage municipal (70 k\$);
- ✓ Renouvellement d'une partie des appareils respiratoires et de communication en incendie et en sécurité civile (21 k\$).

Les investissements réalisés ont totalisé 364 244 \$ pour lesquels la Municipalité a obtenu des subventions à hauteur de 108 915 \$.

Rapport du vérificateur externe

La firme Pellerin Potvin Gagnon, auditeurs, a émis un rapport attestant que les états financiers consolidés de la Municipalité au 31 décembre 2022 donnaient, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière. Aucune réserve n'a été émise quant à une anomalie quelconque.

C'est sur une année plus modeste en projets que nous fermons les livres. Celle-ci n'a toutefois pas été de tout repos considérant les nombreux défis rencontrés. La collaboration des élus, des employés de la Municipalité ainsi que des citoyennes et citoyens de Compton a permis de maintenir un niveau de service adéquat pour la population. Merci à tous et toutes pour votre précieuse collaboration.

Jean-Pierre Charuest
Maire